



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



PROCEDURE D'AFFECTION APRES LA SECONDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

Rentrée scolaire : septembre 2017

Votre enfant est élève du C.N.E.D.

**AFFECTATION EN PREMIERE TECHNOLOGIQUE
ET PREMIERE PROFESSIONNELLE APRES LE STAGE « PASSERELLE »**

L'AFFECTION EST UNE PROCEDURE INFORMATISEE

- La décision d'orientation sera prise par l'établissement (CNED).

**Veillez adresser ce document à Monsieur Le Recteur, à l'attention de
Madame la Cheffe du SAIO, accompagné d'une demande d'affectation en
lycée entre le 23 mai et le 16 juin 2017.**

Adresse E-mail : saio@ac-guyane.fr

**Les résultats de l'affectation et les notifications seront disponibles au SAIO,
à partir du 30 juin 2017**